CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 MARS 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 mars 2023 en mairie sous la présidence de Monsieur ARGOUD Yvan, Maire en exercice.

Présents : ARGOUD Yvan - BOUVERET Maryse – COZ Loïc - FINAND Françoise (procuration de CAIZERGUES Claire) - BRUCHON Dominique – SEIGLE Philippe - LAMBERT Corine – DEZARNAUD Sylvie – ANTUNES Nathalie - DELUCHI Franck (procuration de ARMANDO Pierre-Louis) - POIPY Lionel – PINGET Marie-Claude - ROUZIER Frédéric

Absents (excusés) : CAIZERGUES Claire - ARMANDO Pierre-Louis

Nombre de conseillers municipaux : 15
Présents : 13
Quorum : 8

Secrétaire de séance : POIPY Lionel

POINT N°1 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents, et en l'absence du Maire, le compte administratif 2022 qui peut se résumer ainsi :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses

	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	301 200.00 €	271 142.15 €
Charges de personnel	310 300.00 €	309 980.17 €
Autres charges de gestion courante	92 350.00 €	72 148.87 €
Charges financières	22 000.00 €	21 941.23 €
Charges exceptionnelles	2.900,00 €	1 524.60 €
Dépenses imprévues	8 871.50 €	0,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	3 156.35 €	3 156.35 €
Virement à la section investissement	243 920,00 €	0,00 €
TOTAL	**984 697.85 €**	**679 893.37 €**

Recettes

	Prévu	Réalisé
Atténuation de charges	0,00 €	20 367.06 €
Produits des services	126 162.00 €	161 092.35 €
Impôts et taxes	529 421.00 €	567 740.47 €
Dotations participations	76 575.00 €	82 013.93 €
Autres produits de gestion courante	30.000,00 €	35 503.07 €
Produits financiers	0,00 €	2,45 €
Produits exceptionnels	3 756.00 €	12 657.55 €
Résultat reporté	220 042.64 €	0.00 €
TOTAL	**1 665 850.01 €**	**879 376.88 €**

Excédent de fonctionnement de clôture : 421 450.62 €

- **SECTION INVESTISSEMENT**

Dépenses

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Programme opérations non affectées	185 056.70 €	127 196.73 €	0.00 €
Programme matériel	28 631.00 €	66 237.16 €	0.00 €
Programme voirie	97 242.00 €	49 209.60 €	45 000.00 €
Programme bâtiments	191 015.00 €	24 503.10 €	25 883.00 €
Programme éclairage	112 256.00 €	11 637.94 €	84 195.00 €
Programme église	8 569.00 €	6 959.40 €	0.00 €
Programme stade	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Programme foncier	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Programme cimetières	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Programme parc et place des Terreaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Programme bâtiments Tourdan	872 061.00 €	694 059.47 €	70 000.00 €
Patrimoine	65 918.00		
Ecole	114 000.00	23 546.10	
TOTAL	**1 681 748.70€**	**1 003 349.50€**	**318 686.00€**

Recettes

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Programme opérations non affectées	832 432.70 €	643 661.74 €	0,00 €
Programme matériel	19 440.00 €	18 112.00 €	0,00 €
Programme voirie	64 197.00 €	0,00 €	64 197.00 €
Programme bâtiments	31 784.00 €	0,00 €	31 784.00 €
Programme église	27 045.00 €	27 014.65 €	0.00 €
Programme parc et place des Terreaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Programme bâtiments Tourdan et abords	640 650.00 €	25 283.00 €	510 987.00 €
Patrimoine	10 000 €		
Ecole	56 200.00 €	24 447.00 €	31 753.00 €
TOTAL	**1 681 748.70 €**	**738 518.39 €**	**638 721.00 €**

Excédent d'investissement de clôture : 55 021.89 €

POINT N°2 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

Le Conseil Municipal constate que le montant de l'excédent de fonctionnement 2022 s'élève à 421 450.62 €. Il décide d'affecter la somme de 55 021.89 € à la section investissement du budget 2023 et la somme de 366 428.73 € à l'excédent de fonctionnement reporté.

POINT N°3 : CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2022.

Taux 2023

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,77 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 66,48 %

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 11,98 %

POINT N°4 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes et en fixe le montant

Tonic Danse Revel-Tourdan	300 €
Agir pour nos églises Revel-Tourdan	500 €
Comité de jumelage Pisieu Revel-Tourdan	300 €
Les baladins de Revel-Tourdan	500 €
Mme LAMBERT Corine ne prend pas part aux débats et au vote de cette subvention	
Comité des fêtes de Revel-Tourdan	700 €
Amicale des anciens combattants de Revel-Tourdan	150 €
Club de l'Amitié de Revel-Tourdan	400 €
Renaissance de Revel et Tourdan	500 €
M. POIPY Lionel ne prend pas part aux débats et au vote de cette subvention	
Association d'aide en milieu rural (siège Pact)	1 000 €
Football Club des Collines	1 500 €
Sou des écoles publiques Pisieu Revel-Tourdan	1 500 €
Ephémère (subvention exceptionnelle)	320 €
Sou des écoles publiques Pisieu Revel-Tourdan (classe de neige)	1 700 €
Renaissance de Revel et Tourdan (subvention exceptionnelle)	2 000 €
M. POIPY Lionel ne prend pas part aux débats et au vote de cette subvention	
Secours populaire	200 €
Secours catholique	200 €
Souvenir Français	200 €

POINT N°5 : BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2023 qui peut se résumer ainsi :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses
Prévisions totales : 1 170 912.73 €
Charges à caractère général :---------- 325 600.00 €
Charges de personnel : ---------- 292 900.00 €
Autres charges de gestion courante : ---------- 106 370.00 €
Charges financières : ---------- 24 000.00 €
Charges exceptionnelles :----------2 900.00 €
Dépenses imprévues : ----------5 142.73 €
Virement à la section investissement :--------- 414 000.00 €

Recettes
Prévisions totales : 1 170 912.73 €
Produits des services : ---------- 159 665.00 €
Impôts et taxes : ---------- 538 290.00 €
Dotations participations : ---------- 71 129.00 €
Autres produits de gestion courante : ---------- 35 400.00 €
Produits exceptionnels : ----------0.00 €
Résultat d'exploitation reporté :---------- 366 428.73 €

- **SECTION INVESTISSEMENT**

Prévisions totales : équilibre dépenses et recettes à 1 388 449.89 €

Programme opérations non affectées
Dépenses : ---------- 1 395 964.89 €
Recettes : ---------- 616 021.89€

Programme matériel
Dépenses : ---------- 29 461.00 €

Programme voirie
Dépenses : ---------- 97 569.00 €
Recettes : ---------- 64 197.00€

Programme bâtiments
Dépenses : ---------- 392 360.00 €
Recettes : ---------- 24 871.00€

Programme éclairage
Dépenses : ---------- 105 179.00 €

Programme investissements fonciers
Dépenses : ----------2 000.00€

Cimetières
Dépenses : ----------5 000.00€

Tourdan et ses abords
Dépenses : ---------- 148 908.00€
Recettes : ---------- 624 517.00€

Programme Patrimoine
Dépenses : ----------73 458.00€

Programme école
Dépenses : ----------112 267.00€
Recettes : ----------58 843.00€

Le Maire
Yvan ARGOUD

MAIRIE DE REVEL-TOURDAN
38 Isère